

Malines, le 9 novembre 1808.

Chez Mr de Sambucy, Petite Rue des Augustins, No 1, Amiens.

— Mon très cher neveu,

— Je trouve enfin un moment de loisir pour répondre à votre lettre du 19 octobre; mais il sera court. Je suis charmé de l'administration du Diocèse avec Mgr. Forgeur<sup>1</sup> et mes autres occupations ne diminuent pas. Notre Archevêque est parti depuis le mois de septembre et le nouveau a dû suivre S.M.J.<sup>2</sup> en France.

Je suis charmé que vous êtes fixé à Amiens près de votre sœur Rosalie.<sup>3</sup> Vous pourrez lui être utile sous plus d'un rapport. Je vous recommande tous les jours tous deux avant de dire la messe, et j'espère que tous deux vous vous donnerez de bon cœur au Bon Dieu. Ah mon cher neveu, y a-t-il quelque chose de plus raisonnable, de plus honorable, de plus avantageux, de plus délicieux. Bannissez donc de vos cœurs le monde avec toutes ses vanités, ses frivolités, ses maximes, ses convenances, ses respects humains, etc. Il nous a séduit assez longtemps, laissons l'empire libre à J.C. dans nos cœurs.

Je loue la divine Providence qui vous a conduit à votre Premier avance,<sup>4</sup> afin qu'il perfectionne ce qu'il avait ébauché dans votre cœur. Mr. De Sambucy reçoit ici l'assurance de mes respects et de ma reconnaissance, je lui recommande le soin de votre avancement dans la vertu et dans la science de la Rhétorique.

Je suis charmé que votre frère est dans la bonne maison de Roulers,<sup>5</sup> j'espère qu'il en profitera. Je désire toujours, mon cher neveu, que vous puissiez être incorporé dans ce Diocèse, et il faut commencer dès maintenant à prier Dieu pour cette fin. Ce me serait une grande consolation dans mon âge avancé; mais mes péchés me font craindre que ne m'en soit rendu indigne; que la volonté de Dieu soit faite.

Je me recommande à vos prières et vous prie de me croire avec le sentiment de l'attachement le plus sincère.

— Mon très cher neveu.

— Votre très humble et très obéissant serviteur

*JG Huleu*

---

<sup>1</sup> Joseph Forgeur, ancien professeur à l'Université de Louvain, ami de Huleu, et un des Vicaires Généraux de l'Archidiocèse. Selon la « Histoire de l'Archidiocèse de Malines-Bruxelles » publiée par KADOC – Halewijn en 2009, c'était Huleu et Forgeur ensemble qui ont administré l'Archidiocèse ensemble à ce moment.

<sup>2</sup>?

<sup>3</sup> La maison du P. de Sambucy était très proche à l'ancien Collège des Pères de la Foi, Rue de l'Oratoire, qui avait été pris par les Sœurs du Sacré Cœur. Il était Père de la Foi 1801 - 1807. On ne sait pas ni pourquoi Van Crombrugge était chez lui ni à quoi servait la maison.

<sup>4</sup> Dans une lettre à ses parents en 1809 il parle de porter la soutane. Peut-être il a reçu la tonsure pour éviter la conscription militaire?

<sup>5</sup> Des Pères de la Foi.